



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

La Poste

Question écrite n° 74822

Texte de la question

M. Marc-Philippe Daubresse attire l'attention de M. le ministre délégué à l'industrie, aux petites et moyennes entreprises, au commerce, à l'artisanat et à la consommation sur la question de l'actuel statut de La Poste et sur ses conséquences sur le statut de ses employés. En effet, La Poste se livrerait actuellement à des activités de type commercial. Pour cette raison, l'administration fiscale belge ne considère plus les employés de La Poste comme des fonctionnaires. Si un tel changement a eut lieu, ces derniers n'en ont pas été informés. Il lui demande donc si La Poste a changé de statut, si oui, à quelle date et pourquoi ses employés, pour qui les conséquences sont importantes, n'en ont pas été informés.

Données clés

Auteur : [M. Marc-Philippe Daubresse](#)

Circonscription : Nord (4^e circonscription) - Union pour la démocratie française-Alliance

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 74822

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie, PME, commerce, artisanat et consommation

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 1er avril 2002, page 1757